

Institut de recherche agricole de l'Ontario

Rapport annuel 2019–2020

Découvrir les jalons, les réalisations et les états financiers audités de l'Institut.

Sur cette page

1. Mandat du ministère et rôle de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)
 2. Membres de l'IRAO lors de 2018-2019
 3. Lettre du président
 4. Rapport du président et de la directrice de la recherche
 5. Information financière
 6. Annexe 1 : Fonds de recherche en fiducie : état de la situation financière au 31 mars 2020
 7. Annexe 2 : Fonds de recherche en fiducie : état des résultats et fluctuation des soldes de fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2020
-

Mandat du ministère et rôle de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)

Mandat du ministère

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) veille à faire progresser les domaines prioritaires du gouvernement en promouvant un secteur agroalimentaire et des produits agricoles concurrentiel et productif, la croissance économique et les débouchés pour les régions rurales de l'Ontario.

Voici les thèmes prioritaires du ministère de 2019-2020 :

- protection et assurance dans le système agroalimentaire (salubrité des aliments; santé animale, végétale et humaine)
- intendance de la capacité de l'Ontario à produire des aliments (qualité du sol et de l'eau; changement climatique)
- soutien de la durabilité économique et de la croissance du secteur agroalimentaire et des régions rurales de l'Ontario

Rôle de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) est une personne morale sans but lucratif dont les droits et responsabilités sont définis dans la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario*, L.R.O. 1990, chap. A.13., et qui relève du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. Étant un organisme à but non lucratif, l'IRAO est exonéré de l'impôt sur le revenu. L'institut a été créé par la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario* lui conférant les responsabilités relatives à la coordination et à l'orientation des programmes de recherche agricole de l'Ontario, lesquels englobent toutes les composantes du système agroalimentaire.

Le gouvernement de l'Ontario, par l'intermédiaire du MAAARO, est la principale source de financement de l'IRAO, même si d'autres sources soutiennent aussi les programmes, comme l'autorise la *Loi*. Les autres sources de financement proviennent du secteur commercial ou des

revenus de redevances et elles peuvent être désignées pour des projets en particulier ou non désignées.

Le mandat de l'IRAO continue de suivre de très près les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Ontario, c'est-à-dire :

- fournir des conseils stratégiques au ministre en matière de recherche et d'innovation liées à l'agroalimentaire et aux produits agricoles en continuant d'émettre des avis au ministre sur les domaines prioritaires de recherche sur les enjeux liés au mandat du ministère;
- diriger l'initiative qui cible la stratégie concernant l'infrastructure de l'IRAO afin de moderniser les plateformes d'infrastructure de recherche et d'innovation en matière d'agroalimentaire et de produits agricoles de la province. Ces plateformes sont essentielles à l'exécution des projets de recherche et d'innovation qui stimulent la durabilité et la croissance économiques;
- promouvoir le système ontarien de recherche et d'innovation dans le secteur de l'agroalimentaire et des produits agricoles;
- fournir une supervision administrative et gestionnaire des programmes de recherche de l'Ontario (notamment, le programme de Nouvelles orientations de recherche et le Programme de recherche sur l'innocuité des aliments) et des 17 propriétés de recherche appartenant à l'IRAO.

Membres de l'IRAO lors de 2019-2020

Nom du membre	Date de nomination	Date d'échéance
D ^r Lorne Hepworth (Président)	18 janvier 2019	18 janvier 2022
M ^{me} Rose Marie Gage (vice-présidente)	9 mars 2018	8 mars 2021
M ^{me} Jennifer Christie	8 septembre 2017	7 septembre 2020
M. Adrian Jaques	22 juillet 2014	5 octobre 2020
D ^r Gord Surgeoner	2 juin 2005	12 mars 2022

M. Evert Veldhuizen	2 janvier 2019	1 ^{er} janvier 2022
Lee-Anne Walker (Directrice de la recherche)	S.O.	S.O.
Sue Mihelchic (Contrôleuse)	S.O.	S.O.
D ^r Javier Garcia-Garza (représentant d'office d'Agriculture et Agroalimentaire Canada)	S.O.	S.O.

Services de secrétariat offerts à l'IRAO

Personnel de la Direction de la recherche et de l'innovation du MAAARO :

- Jen Liptrot, Directrice
- Kelli Rice, Chef – Unité de la responsabilisation, de la gestion et de l'administration en matière de recherche
- Adam Meyer, Chef – Unité de recherche et de la gestion des connaissances

Lettre du président

Novembre 2020

L'Honorable Ernie Hardeman

Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales Édifice de l'Assemblée législative, Toronto (Ontario) M7A 1A3

Monsieur le Ministre Hardeman,

C'est avec plaisir que je présente le 56^e rapport annuel de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) pour l'exercice financier de 2019-2020. En raison des retards subis quant à la communication des renseignements financiers en fin d'exercice et de la pandémie de COVID-19, la soumission de ce rapport a été ralentie cette année.

Au cours de la dernière année, l'IRAO a continué à faire avancer d'autres composantes de sa stratégie concernant le renouvellement de l'infrastructure, à forger des partenariats au sein de la

chaîne de valeur agroalimentaire, et à mettre l'accent sur l'importance de la recherche et de l'innovation comme moyens de bâtir et de maintenir l'avantage concurrentiel de l'Ontario sur le plan de la progression du secteur agroalimentaire et des produits agricoles. Voici certains faits saillants du travail accompli au cours du dernier exercice :

- ouverture officielle de l'établissement de recherche pour les vaches et les veaux à Elora (Figure 1), dorénavant entièrement en état d'être exploité. Elle fait partie du Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie.
- continuation du déménagement du Guelph Turfgrass Institute et des parcelles de recherche connexes de la station de recherche de Guelph à l'arboretum de l'Université de Guelph, dans le cadre du dessaisissement général (en cours) de la station de recherche.
- poursuite de la cession des actifs en surplus à Alfred, Kemptville, New Liskeard et



Guelph.

Figure 1 : Établissement de recherche pour les vaches et les veaux de boucherie à Elora.

En ce qui concerne l'exercice financier 2021-2022, l'IRAO continuera de réaliser de grandes avancées en matière de modernisation de sa capacité et de ses plateformes centrales de recherche dans plusieurs secteurs clés, en passant du bétail et les grandes cultures à l'aquaculture. Parmi ces projets, on trouve, sans s'y limiter :

- l'achèvement de l'aménagement d'un nouveau parc d'engraissement pour les bovins au Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie qui sera doté de dispositifs

permettant l'alimentation de précision aux fins de recherche sur l'alimentation des bovins de boucherie;

- le commencement de la construction d'une installation pour le nouveau Centre ontarien de recherche sur le porc à la station de recherche d'Elora;
- l'achèvement de l'augmentation de la capacité relative à l'alimentation et à la préparation pour soutenir le cheptel de recherche laitière et sur les bovins à la Station de recherche d'Elora (Figure 2);
- la poursuite des travaux de construction de deux nouveaux bâtiments affectés aux services de recherche agronomique à Ridgetown et New Liskeard. La capacité en matière de recherche en grandes cultures sera ainsi mise à niveau, à la fois dans les conditions météorologiques et dans les types de sols du nord et du sud de l'Ontario.



Figure 2 : Entrepôt d'aliments de la station d'Elora en construction.

Avec les partenaires de l'industrie et le milieu de la recherche, l'IRAO persistera à mettre l'accent sur les investissements ciblés dans le secteur de la recherche agroalimentaire qui profitent à l'économie de l'Ontario et qui favorisent une croissance et une durabilité continues pour les années à venir.

L'IRAO continue de défendre la cause du secteur agroalimentaire et de fournir des conseils sur les éléments primordiaux de recherche et d'innovation à l'appui de son mandat, notamment, les domaines de recherche prioritaires de l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario et du ministère.

Durant ce dernier exercice, les membres ont pris part aux discussions prospectives, ils ont émis des idées sur les domaines de recherche prioritaires du ministère et ils ont écouté plusieurs chercheurs à propos de leurs projets et des conclusions tirées de leurs activités de recherche. Nous avons aussi été reconnaissants de pouvoir participer directement avec vous à l'établissement des priorités de l'IRAO et des nouveaux besoins du secteur. Ces échanges fructueux nous offrent la possibilité de donner les meilleurs conseils au ministère en matière de recherche et d'innovation tout en respectant son mandat et les besoins du secteur.

Le secteur agroalimentaire demeure une pierre angulaire de la force et de la réussite économiques de l'Ontario et nous continuons à être enthousiasmés par les investissements effectués en infrastructure et dans les projets de recherche qui favoriseront la pérennité de l'agriculture dans la province.

Cordialement,



Lorne Hepworth,

Président, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Rapport du président et de la directrice de la recherche

Nous avons le plaisir de vous présenter une mise à jour et certains des principaux événements qui ont marqué l'exercice 2019-2020 en ce qui concerne l'IRAO et son soutien continu à la recherche et l'innovation agroalimentaire en Ontario.

L'IRAO a amorcé un processus de planification stratégique en mars 2018 afin de faire le point sur ses réalisations et de décider de la fonction qu'il souhaite remplir selon son mandat actuel. Le processus a permis d'évaluer les objectifs stratégiques et opérationnels, les compétences et l'expertise que doivent avoir les membres pour assurer la réussite de l'Institut dans les années à venir, ainsi que les occasions de communication qui rehausseront le profil de l'IRAO. Ce processus de planification stratégique a éclairé l'orientation de l'organisme au cours de la dernière année.

Stratégie concernant l'infrastructure de recherche

La stratégie concernant l'infrastructure de recherche de l'IRAO offre une marche à suivre pour renouveler et moderniser le réseau vieillissant de l'infrastructure et des plateformes de recherche agroalimentaire en Ontario. La mise en œuvre de cette stratégie entraîne la mise sur pied de plateformes de recherche et d'innovation de pointe axées sur le consommateur ainsi que sur les résultats commerciaux et économiques. Parmi les avantages que cela comporte, on trouve la création de produits nouveaux et à valeur ajoutée, la mise au point de solutions aux problèmes actuels et à ceux qui font leur apparition, ainsi que la validation de nouveaux processus, et de nouvelles technologies et méthodes dans le contexte ontarien.

Une des pierres angulaires de la stratégie concernant l'infrastructure de l'IRAO est le dialogue direct entre l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire qui a pour but de s'intéresser aux principaux domaines de recherche et aux besoins prioritaires dans le secteur agroalimentaire de l'Ontario. Une infrastructure moderne permet d'obtenir l'excellence scientifique, la transmission du savoir et la reconnaissance de l'industrie, lesquelles constituent des conditions à la croissance économique du secteur de l'agroalimentaire et des produits agricoles de la province.

L'IRAO continue de planifier et de faire des investissements stratégiques en infrastructure grâce à la stratégie concernant l'infrastructure de l'Institut. La stratégie est appuyée par l'industrie qui offre des capitaux pour les projets (généralement 20 %) et elle est orientée par deux piliers clés qui cherchent à moderniser l'infrastructure de recherche ainsi qu'à stimuler des gains d'efficacité sur le plan opérationnel dans l'ensemble du portefeuille des stations de recherche grâce aux consolidations des établissements et du bétail.

Des preuves de ce réinvestissement dans l'infrastructure de recherche en cette période de restrictions budgétaires peuvent être constatées dans divers projets de l'IRAO partout dans la province :

- L'achèvement de la construction d'un nouveau bâtiment pour les services de recherche agronomique au Centre ontarien de recherche sur les cultures à Winchester au printemps 2019. Ce bâtiment répondra aux besoins de recherche sur les grandes

cultures dans l'est de l'Ontario tout en permettant à l'IRAO de céder un large éventail de bâtiments destinés aux grandes cultures qui sont vétustes au sein du portefeuille de l'IRAO, qui étaient plus coûteux à entretenir et qui avaient atteint leur durée de vie utile pour la recherche.

- La préparation du site pour le Centre ontarien de recherche sur les cultures à New Liskeard en vue de la construction d'un bâtiment pour les services de recherche agronomique dont le début est prévu durant l'exercice 2020-2021. Ces travaux permettront aussi à l'IRAO de céder un large éventail de bâtiments vétustes affectés à la recherche sur les grandes cultures dont l'entretien était coûteux et dont la durée de vie utile en recherche tirait à sa fin.
- Le déménagement de l'Ontario Turfgrass Research Centre et de ses parcelles de recherche à l'arboretum de l'Université de Guelph, où la construction est en cours et devrait être achevée à la fin du printemps 2021. Ce déplacement de la recherche sur les gazons permet de céder de vieilles installations et de terrains dans la ville de Guelph pour tout regrouper dans une seule installation moderne et efficace à proximité de l'Université de Guelph.
- L'ouverture officielle du nouvel établissement de recherche sur les vaches et les veaux de boucherie à Elora, qui est devenu entièrement en état d'être exploité en septembre 2019. Ce bâtiment à la fine pointe permet le regroupement de l'ensemble du cheptel bovin destiné à la recherche situé dans les autres régions de la province à Elora. L'IRAO peut dorénavant céder plusieurs bâtiments d'élevage de bovins de boucherie qui ne sont plus adaptés à la recherche et dont l'exploitation et l'entretien sont coûteux en raison de leur ancienneté.
- La conception perfectionnée du nouveau Centre ontarien de recherche sur le porc, qui a commencé en septembre 2019. Le nouveau centre à Elora remplacera les établissements actuels d'Arkell dont la durée de vie utile est largement dépassée, qui sont coûteux à exploiter et à entretenir et difficiles à moderniser en raison de leur âge. Les établissements de recherche envisagés refléteront davantage l'état actuel de la production de l'industrie réalisée en Ontario, entraînant de meilleurs résultats de recherche appliquée pour le secteur.

Les travaux en cours et l'achèvement de ces projets d'envergure témoignent de l'efficacité de la stratégie concernant l'infrastructure de l'IRAO du point de vue de la modernisation du portefeuille des stations de recherche et de l'établissement d'une infrastructure de recherche à la fine pointe dans la province grâce à une forte participation de l'industrie dans le cadre de la planification, de la surveillance des programmes, et de l'investissement en capital affecté à la recherche.

Gestion immobilière

L'Université de Guelph et le Centre de recherche et d'innovation de Vineland (CRIV), en plus d'offrir la prestation des programmes, ont exploité les stations de recherche appartenant à l'IRAO et ils ont fourni les services de gestion immobilière, y compris le programme de petites immobilisations, en vertu d'ententes avec l'IRAO. Les nouveaux accords ont été négociés dans le cadre de l'entente entre le MAAARO et l'Université de Guelph et une entente complémentaire ciblant la propriété du CRIV a été conclue entre l'IRAO et le CRIV pour assurer la gestion immobilière de cette station. Les deux ententes sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2018, à l'expiration des ententes précédentes.

Programme de petites immobilisations

Le programme de petites immobilisations de l'IRAO est un programme permanent pluriannuel qui verse des fonds aux différents éléments d'actifs qui composent le portefeuille de l'IRAO afin d'effectuer des réparations, des rénovations en fin de cycle de vie et des améliorations en lien avec des programmes. Le programme est financé par un paiement de transfert annuel du MAAARO, auquel vient s'ajouter une partie des revenus de l'IRAO, notamment, les revenus locatifs.

Les problèmes relatifs à la sécurité (des personnes et des animaux), à la réglementation, à l'intégrité des bâtiments ou à la défaillance de l'équipement qui nuisent aux activités des établissements et des programmes dans le réseau de propriétés de l'IRAO ont été résolus par l'approbation annuelle des plans de petites immobilisations présentés par l'Université de Guelph et le CRIV au début de chaque exercice financier. Ces projets sont ensuite achevés tout au long de l'année.

Programmes de recherche

Le Programme de Nouvelles orientations de recherche et le Programme de recherche sur l'innocuité des aliments, programmes de recherche libre du ministère, ont été remplacés, durant 2019-2020, par l'**Initiative ontarienne pour la recherche agroalimentaire** (IORA), financée dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, mais pas administrée par l'IRAO.

Aucun appel de propositions n'a été lancé dans le cadre du programme de Nouvelles orientations de recherche ou celui de recherche sur l'innocuité des aliments durant 2019-2020, mais l'IRAO continue d'administrer les projets actifs.

L'IRAO administre les projets actifs en vertu de la **Coopération Québec-Ontario pour la recherche en agroalimentaire** découlant de l'appel de 2018-2019. Aucun appel n'a été lancé au cours de l'exercice 2019-2020.

Accès à l'infrastructure de recherche de l'IRAO

Les chercheurs continuent de tirer profit du réseau de stations de recherche de l'IRAO par l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario. Les chercheurs de l'Université de Guelph jouissent d'un accès subventionné aux stations de recherche de l'IRAO en vue de rendre possible la réalisation d'un large éventail de projets de recherche dans le secteur. Il s'agit d'une ressource très utile pour les chercheurs, sans compter qu'elle aide à maximiser l'utilisation de l'infrastructure de recherche de l'IRAO. Voici certains exemples de projets approuvés durant 2019-2020 :

- Systèmes de production compétitifs, notamment :
 - l'élaboration de stratégies d'alimentation fondées sur les données probantes pour les truies en lactation à l'aide de technologies d'alimentation nouvelles et en évolution;
 - la supplémentation des aliments en acides gras oméga 3 sous forme de produit nutraceutique pour atténuer l'inflammation post-partum ainsi que pour accroître l'efficacité de la production et la fertilité des vaches laitières;
 - l'élaboration des meilleures pratiques de gestion pour les applications tardives d'azote dans les cultures de maïs;

- l'évaluation des effets de la pollinisation sur la production de cannabinoïde dans le chanvre industriel;
- l'amélioration des résultats obtenus par les pomiculteurs de l'Ontario en utilisant l'agriculture de précision et les stratégies d'augmentation du rendement de la main-d'œuvre.
- Santé et protection des végétaux, notamment :
 - le perfectionnement de la lutte intégrée contre la brûlure stemphylienne et contre d'autres maladies foliaires de l'oignon;
 - les herbicides et cultures de couverture qui facilitent l'établissement du maïs;
 - la dissection de la génétique de la résistance contre le nématode à kyste du soja (NKS) à l'aide d'outils génomique fonctionnelle sophistiqués, et développement de cultivars résistants au NKS et adaptés aux conditions en Ontario;
 - la gestion et la réduction de la résistance de la pyrale du maïs au *Bacillus thuringiensis* (Bt) au Canada.
- Santé et bien-être des animaux :
 - la caractérisation et la validation d'un éventuel probiotique aux propriétés nouvelles et souhaitables pour les animaux;
 - une enquête sur d'autres mesures diminuant l'apparition de diarrhée postsevrage causée par *E. coli* dans les élevages porcins;
 - l'explication de la façon dont les facteurs de risques liés aux maladies respiratoires chez les bovins peuvent favoriser l'apparition de symptômes de la pneumonie en vue d'élaborer de nouvelles méthodes de lutte contre les maladies;
 - le traitement de la douleur à l'aide de différents schémas posologiques pour le méloxicam dans le cadre de la castration des taurillons nouvellement nés à l'aide de bandes élastiques;
 - l'amélioration des soins donnés aux vaches couchées et à leur prise en charge en élaborant des pratiques exemplaires de gestion fondées sur les données probantes;
 - la mise en application de la génomique pour identifier les marqueurs associés à la résistance génétique des infections causées par les nématodes gastro-intestinaux chez les ovins.

Établissement des priorités en recherche

En 2019, le MAAARO a lancé une nouvelle structure de gouvernance interne de recherche et un processus pour orienter l'établissement de priorités. Dans le cadre de ce processus, les spécialistes du MAAARO ont cerné des thèmes prioritaires de recherche agroalimentaire et sur les milieux ruraux. Les exigences en matière de recherche des intervenants étaient intégrées dans l'établissement de priorités du MAAARO. Les membres de l'IRAO ont pris part à ce processus pour émettre des commentaires et des idées sur les besoins en matière de recherche.

Ce nouveau processus d'établissement des questions prioritaires a poussé le MAAARO à réorganiser les anciens thèmes prioritaires de recherche en 11 nouveaux domaines de recherche prioritaires. Les voici :

- salubrité des aliments
- santé et bien-être des animaux
- santé et protection des végétaux
- santé des sols
- qualité et quantité de l'eau
- systèmes de production durables
- capacité de production des terres
- systèmes de production compétitifs
- produits innovateurs et amélioration des produits
- possibilités de croissance du commerce, du marché et des secteurs ciblés
- solidité des collectivités rurales

Ces domaines prioritaires ont éclairé l'appel de propositions de projets de recherche dans le cadre de l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario durant 2019-2020. Ils seront utilisés à l'avenir.

Application et transfert des connaissances (ATC)

Cette année, le ministère a annoncé la création d'une stratégie et d'un plan de travail en matière d'ATC visant à recadrer et améliorer les activités d'ATC. Parmi ces activités, on trouve la

création d'un bulletin d'information interne (première publication en juillet 2020), d'un fil Twitter, ainsi que la communication d'annonces concernant les projets de recherche, d'études de cas sur les retombées, et une série de webinaires. En concentrant les efforts sur le renforcement des capacités en lien avec les compétences d'ATC, on a réussi à élaborer et à distribuer le manuel des pratiques exemplaires en matière d'ATC (*Comment élaborer un plan d'ATC orienté sur le succès*) en partenariat avec l'Université de Guelph.

De plus, chacune des propositions soumises dans le cadre du programme de recherche livré par l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario et de l'IOA doit comporter un plan d'ATC qui définit les principaux auditoires ciblés pour communiquer les conclusions des projets de recherche, et qui offre un aperçu des méthodes de mobilisation utilisées pour faire part des procédés et des résultats de ces projets aux intervenants de l'industrie. Le MAAARO continue d'assumer la surveillance annuelle des plans d'ATC pour veiller à leur bonne mise en œuvre. Ce processus accélère la mise en application des résultats et il permet aux acteurs du secteur agroalimentaire d'entendre directement les chercheurs.

Conclusion

Plusieurs réalisations importantes ont été concrétisées au cours de la dernière année relativement à la stratégie concernant l'infrastructure de l'IRAO, ainsi qu'à l'efficacité de la gestion immobilière et de la prestation de programmes de recherche. L'année à venir promet la même chose et nous avons très hâte de nous mettre à la tâche.

Enfin, nous aimerions remercier toutes les personnes qui soutiennent la recherche et l'innovation agroalimentaires dans la province, soit l'industrie, le milieu universitaire et les différents ordres de gouvernement.



Lorne Hepworth,

Président, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Signature numérique
de Lee Ann Walker
Date : 2021.01.04
09:23:15 -05'00'

Lee-Ann Walker

Directrice de la recherche, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Information financière

Indicateurs de rendement

Conformément au cadre des indicateurs de rendement décrit dans le protocole d'entente convenu entre l'IRAO et le ministère, les indicateurs de rendement suivants ont été circonscrits dans le domaine de la planification et de la gestion de l'infrastructure.

Indicateur de rendement 1 : Augmentation des investissements et de la collaboration des tierces parties relativement au renouvellement de l'infrastructure de recherche et développement

Objectif : Au moins 20 % des dépenses en immobilisations pour les nouveaux projets d'immobilisations doivent provenir de sources non gouvernementales.

Résultat : L'apport de l'industrie dans le cadre de projets d'immobilisations ciblant l'infrastructure de recherche représente au minimum 20 %. Pour les projets actuels, les associations Beef Farmers of Ontario et Ontario Pork ont promis de couvrir 20 % du coût des immobilisations pour les nouveaux établissements. Quant au projet ciblant les bovins de boucherie, les coûts totaux prévus s'élèvent à 15,5 millions de dollars, dont 3 millions de dollars seront versés par l'industrie. Pour les installations de recherche sur le porc, le budget estimé est de 15 millions de dollars en attendant l'achèvement de la phase de conception.

Indicateur de rendement 2 : Utilisation des stations de recherche, exprimée en pourcentage d'utilisation, et capacité disponible de chaque station de l'IRAO

Objectif : Durant 2018-2019, on a élaboré une nouvelle méthodologie de suivi de l'utilisation des stations qui tient compte des exigences et des nuances uniques de l'évaluation des taux

d'utilisation pour les productions végétales et animales. L'exercice 2018-2019 sera utilisé comme point de référence pour évaluer les objectifs futurs.

Résultat : L'utilisation et la capacité des propriétés de l'IRAO sont déterminées en calculant le taux d'utilisation de chaque station de recherche, dont la valeur ciblée est le taux d'utilisation de 2018-2019. En ce qui concerne les stations de recherche sur le bétail, l'unité de suivi est le jour de recherche animale. L'utilisation d'animaux est rigoureusement contrôlée par les protocoles d'utilisation des animaux exigés en vertu de la *Loi sur les animaux destinés à la recherche* et par le Conseil canadien de protection des animaux.

Les gestionnaires de station font rapport du nombre réel de jours où chaque animal a été mis à contribution dans chacun des essais. Il est possible d'utiliser les animaux dans le cadre de plusieurs essais menés concurremment si leurs paramètres n'interfèrent pas les uns avec les autres. Dans le cas de stations de recherche sur les cultures, l'unité de suivi est la superficie en parcelles de recherche (hectares). La superficie est allouée chaque saison et les essais ne se chevauchent généralement pas.

Le taux d'utilisation est déterminé en additionnant la superficie utilisée aux fins de recherche à celle en préparation selon les exigences relatives à la recherche, puis en divisant cette superficie totale par la capacité de la station. La superficie en préparation tient compte de la rotation des cultures nécessaire, du remplacement des animaux ou de la durée du cycle de recherche dans les établissements d'animaux où les activités sont régies selon l'espace accessible.

En général, les taux d'utilisation des stations de recherche sur les cultures sont supérieurs à ceux des stations de recherche sur le bétail. Les essais sur les cultures peuvent, dans une certaine mesure, prendre de l'ampleur afin d'utiliser efficacement la superficie en parcelles de recherche accessible. Il suffit d'augmenter le nombre de répétitions ou celui des variétés mises à l'épreuve ou évaluées pour en déterminer le potentiel d'amélioration génétique ou de rendement.

Les essais sur le bétail doivent, quant à eux, se limiter à la nature du troupeau hébergé, ainsi qu'au nombre ou au type d'enclos accessibles. Les essais ne peuvent donc pas être réalisés à

grande échelle pour accroître l'utilisation de l'installation. Par exemple, les établissements destinés aux vaches et veaux de boucherie des centres ontariens de recherche sur les bovins de boucherie à Elora et New Liskeard, le vêlage a lieu annuellement au début du printemps. Les essais qui consistent à faire des observations sur une courte période lors du développement d'un veau ne peuvent être réalisés que peu de temps après le vêlage. Il n'est pas possible d'introduire de veaux supplémentaires dans le troupeau isolé durant l'année, même si la présence d'espace libre permettait la réalisation de ce type de travail.

La capacité et le taux d'utilisation des stations de recherche durant 2019-2020 sont présentés dans les Tableaux 7.2 et 7.3. Le taux moyen d'utilisation des stations de recherche sur le bétail s'est élevé à 50,5 % durant 2019-2020, dépassant la cible fixée à 49 %. Ce taux d'utilisation a connu une légère augmentation par rapport à celui des stations de recherche sur le bétail durant 2018-2019. L'utilisation des stations destinées aux bovins de boucherie (Elora et New Liskeard) a diminué comparativement au dernier exercice en raison du passage au nouvel établissement à Elora en cours d'année.

À l'instar de ce qui a été constaté au Centre ontarien de recherche sur les bovins laitiers, les projets de recherche ont tendance à être en perte de vitesse pendant la période précédant un déménagement vers un nouvel établissement. Plusieurs années peuvent être nécessaires avant leur entière reprise. Cette utilisation réduite a été compensée par l'augmentation des autres taux d'utilisation à plusieurs autres stations.

Capacité et utilisation des stations de recherche sur le bétail

Station de recherche sur le bétail	Capacité	Utilisation aux fins de recherche (jours rech. anim.)	Préparation préalable à la recherche (jours rech. anim.)	Taux d'utilisation (%)
Alma – aquaculture	111 690	8 961	28 105	33,2 %

Arkell – équin	11 680	11 113	365 ¹	98,3 %
Arkell – avicole	3 923 750	1 903 755	335 800	57,1 %
Arkell – porcin	156 950	115 587	14 600	82,9 %
Elora – bovin	206 995	14 595	38 895	25,8 %
Elora – laitier	173 010	54 723	83 950	80,2 %
New Liskeard – bovin	164 250	140	27 375	16,8 %
Ponsonby – établissement pour animaux en général	100 375	25 656	21 900	47,4 %
Ponsonby – ovin	102 200	2641	10 950	13,3 %
Total – stations de recherche sur le bétail	4 950 900	2 137 171	561 940	50,5 %²

			Valeur de 2019–2020	50,5 %
			Cible	49 %
			Valeur de 2018–2019	48,9 %

¹ La durée de la préparation en prévision de projets de recherche à Arkell – équin a chuté de 1 095 jours durant 2018-2019 à 365 jours au cours de 2019-2020, puisqu'il y a eu remplacement d'un seul cheval, en comparaison de trois l'exercice précédent.

² Il s'agit de la moyenne des taux d'utilisation de toutes les stations.

Le taux d'utilisation moyen des stations de recherche sur les cultures a atteint 80,7 % durant 2019-2020, dépassant ainsi la cible fixée à 78 %. Les stations d'Elora et de Ridgetown continuent d'afficher des taux d'utilisation élevés, tandis que celles d'Elora et de New Liskeard disposent d'espace pour d'autres projets de recherche. Étant donné l'embauche de professeurs supplémentaires pour la recherche sur les cultures présentes dans le nord de la province, on prévoit l'augmentation des taux d'utilisation de ces stations à l'avenir.

La superficie en préparation préalablement aux projets de recherche, c'est-à-dire celle provenant de la rotation des cultures, est passée de 236,17 ha durant 2018-2019 à 249,81 ha en 2019-2020. La rotation varie selon la pratique agronomique et les exigences particulières des projets de recherche. Dans l'ensemble, l'utilisation aux fins de recherche a connu une hausse, passant de 251,07 ha à 253,13 ha au cours de 2019-2020.

Capacité et utilisation des stations de recherche sur les cultures

Station de recherche sur les cultures	Capacité (ha)	Utilisation aux fins de recherche (ha)	Préparation préalable à la recherche (ha)	Taux d'utilisation (%)
Cedar Springs	7,28	6,47	0,00	88,9 %
Elora	154,35	54,31	95,51	97,1 %
Emo	17,85	6,64	1,05	43,1 %
Guelph	76,89	55,68	0,00	72,4 %
Huron	42,90	21,85	18,62	94,3 %
Muck	2,06	1,86	0,00	90,2 %
New Liskeard	51,31	7,73	18,09	50,3 %
Ridgetown	96,32	39,66	52,61	95,8 %
Simcoe	46,78	25,50	17,40	91,7 %
Winchester	40,51	17,04	19,42	90,0 %

Woodstock	58,88	16,39	27,11	73,9 %
Total – stations de recherche sur les cultures	595,13	253,13	249,81	80,7 %²⁰
			Valeur de 2019–2020	80,7 %
			Cible	78 %
			Valeur de 2018–2019	78,1 %

L'Université de Guelph recherche les occasions d'augmenter les taux d'utilisation en augmentant l'efficacité, notamment, en permettant la réalisation simultanée d'un nombre accru d'essais, en améliorant l'infrastructure comme, par exemple, un meilleur drainage au moyen de tuyaux qui permet la réalisation d'un nombre accru d'essais aux stations, en favorisant l'exécution de projets de recherche supplémentaires aux stations sous-utilisées, et en prévoyant d'autres mesures visant à simplifier l'administration des programmes de recherche. Puisque ces initiatives n'en sont qu'à leurs débuts, on devrait s'attendre à un accroissement modeste de l'utilisation durant les prochaines années.

Faits saillants de la performance financière

Dans un examen des états financiers de l'IRAO pour l'exercice, voici ce qui a été observé :

- l'installation de préparation des aliments de précision de la station de recherche d'Elora a été agrandie pour soutenir les troupeaux laitiers et bovins destinés à la recherche;
- les responsables de l'établissement de recherche du CRIV ont modernisé les principaux aspects des plateformes de recherche en accroissant sa capacité à accueillir une gamme élargie de projets;

- d'après l'état des résultats sur les subventions provinciales, le montant ou les investissements résultant de la réévaluation ont subi les contrecoups de la COVID-19, mais ils se sont redressés comme prévu;
- le montant des revenus générés par le fonds de recherche sur la propriété intellectuelle est demeuré relativement constant d'un exercice à l'autre.

L'exercice à venir continuera à se caractériser par la réalisation, partout dans la province, d'un éventail de projets de l'IRAO visant à moderniser l'infrastructure de recherche pour favoriser une forte participation de l'industrie sur les plans de la planification, de la surveillance des programmes et des dépenses en capital.

Responsabilité de la direction de l'IRAO à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de l'IRAO ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

La direction est chargée de veiller à l'exactitude, à l'intégrité et à l'objectivité des renseignements que renferment les états financiers.

La préparation des états financiers suppose nécessairement le recours à des estimations fondées sur le bon jugement de la direction, en particulier si les transactions qui concernent la période comptable actuelle ne peuvent être finalisées avec certitude avant les périodes à venir. Ces états financiers ont été préparés en fonction de limites raisonnables quant au caractère significatif, selon les renseignements qui étaient accessibles jusqu'au 31 mars 2020 inclusivement.

En s'acquittant de sa responsabilité quant à l'intégrité des états financiers, la direction maintient des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui sont conçus pour offrir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les éléments d'actif sont protégés et que les dossiers appropriés sont conservés.

Les états financiers ont été examinés par RLB LLP, un cabinet d'audit externe et indépendant que le MAAARO a nommé au nom de l'IRAO. La responsabilité des auditeurs

externes consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers sont présentés équitablement et selon des principes comptables généralement reconnus. Le rapport des auditeurs expose la portée de l'examen fait par les auditeurs et leur opinion.

Au nom de la direction

Signature numérique
de Lee Ann Walker
Date : 2021.01.04
09:22:40 -05'00'

Lee-Ann Walker

Directrice de la recherche

Sue Mihelchic

Contrôleuse

Rapport de l'auditeur indépendant



Aux membres de : Institut de recherche agricole de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et la fluctuation des soldes de fonds, des (pertes) gains résultant de la réévaluation, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes applicables au secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra

toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

On trouvera une description approfondie des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (en anglais) sur le [site Web de RLB LLP](#). Cette description fait partie du rapport de l'auditeur.



Guelph (Ontario)

Comptables professionnels agréés

Le 16 juillet 2020

Experts-comptables autorisés

État de la situation financière au 31 mars 2020

Actif

Actif	2020 (\$) (annexe 1)	2019 (\$)
Encaisse	7 516 142	10 054 638
Placements	28 722 000	27 549 149
Comptes débiteurs (note 14)	1 104 441	186 995

Total de l'actif actuel	37 342 583	37 790 782
Immobilisations corporelles en construction	11 188 076	16 420 639
Immobilisations corporelles (note 5)	88 497 233	78 875 275
Total de l'actif	137 027 892	133 086 696

Passif

Passif	2020 (\$) (annexe 1)	2019 (\$)
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 924 523	2 925 869
Retenues	54 600	395 142
Dépenses non engagées	2 511 562	3 088 036
Revenu comptabilisé d'avance	100 000	266 500
Total du passif actuel	8 590 685	6 675 547
	88 186 800	82 286 657

Apports de fonds de capital reportés (notes 6 et 9)		
---	--	--

Actif net

Actif net	2020 (\$) (annexe 1)	2019 (\$)
Solde des fonds	14 684 772	16 853 989
Cumul des (pertes) gains résultant de la réévaluation	(373 106)	(27 805)
Biens apportés (notes 4, 5 et 11)	11 681 691	11 681 691
Total de l'actif net	25 993 357	28 507 875

Total du passif et actif net

Passif et actif net	2020 (\$) (annexe 1)	2019 (\$)
Total du passif et actif net	137 027 892	133 086 696

État des résultats et fluctuation des soldes de fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Revenus de recherche

Revenu	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Subventions provinciales (note 9)	0	1 850 000

Revenu	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Subventions du Fonds de développement de la production d'éthanol (FODPE) (Kawartha et IGPC) (note 12)	378 000	378 000
Propriété intellectuelle (note 8)	604 707	775 079
Total des revenus de recherche	982 707	3 003 079

Revenus tirés des propriétés

Revenu	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Subventions provinciales – petites immobilisations (note 9)	111 823	0
Revenu locatif – province	633 233	580 793
Revenu locatif – secteur privé	527 437	1 314 501
Subventions provinciales – paiements en remplacement d'impôts (note 9)	750 000	750 000
Paiements en remplacement d'impôts	194 645	195 212
Amortissement des apports de capital reportés	2 459 424	2 248 447
Total des revenus tirés des propriétés	4 676 562	5 088 953

Autres revenus

Revenu	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Gains tirés de la cession d'immobilisations corporelles (note 11)	0	1 035 000

Revenu	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Revenus de placement	718 932	583 499
Total des autres revenus	718 932	1 618 499

Total des revenus

Revenu	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Total des revenus de recherche	982 707	3 003 079

Total des revenus tirés des propriétés	4 676 562	5 088 953
Total des autres revenus	718 932	1 618 499
Total des revenus	6 378 201	9 710 531

Dépenses de recherche

Dépenses	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Projets de recherche	1 132 899	2 224 541
Propriété intellectuelle (note 8)	23 276	359 870
Total des dépenses de recherche	1 156 175	2 584 411

Dépenses liées aux propriétés

Dépenses	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Paiements en remplacement d'impôts	1 318 202	1 223 035

Petites immobilisations	3 263 202	3 976 546
Fonctionnement et entretien	644 314	1 055 817

Dépenses	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 459 424	2 248 447
Total des dépenses liées aux propriétés	7 685 142	8 503 845

Total des dépenses

Dépenses	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Total des dépenses de recherche	1 156 175	2 584 411
Total des dépenses liées aux propriétés	7 685 142	8 503 845
Total des dépenses	8 841 317	11 088 256

Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice

Élé ment	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(2 463 116)	(1 377 725)
Montant net transféré des (aux) dépenses non engagées	293 899	(135 997)
Excédent net des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(2 169 217)	(1 513 722)

Actif net

Actif net	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
Actif net en début d'exercice	28 507 875	30 998 537
Gains (pertes) nets résultant de la réévaluation pour l'exercice	(345 301)	23 543

Actif net	2020 (\$) (annexe 2)	2019 (\$)
-----------	----------------------	-----------

Variation de valeur des terres fournies (note 4)	0	(1 000 483)
Actif net en fin de l'exercice	25 993 357	28 507 875

Compte des pertes résultant de la réévaluation pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Gains (pertes) résultant de la réévaluation	2020 (\$)	2019 (\$)
Cumul des gains (pertes) résultant de la réévaluation en début d'exercice	(27 805)	(51 348)
Gains (pertes) non réalisés qui sont attribuables aux placements à court terme	(337 590)	42 850

Montants réaffectés aux opérations : gains (pertes) réalisés attribuables aux placements à court terme	(7 711)	(19 307)
Gains (pertes) nets résultant de la réévaluation pour l'exercice	(345 301)	23 543
Gains (pertes) accumulés résultant de la réévaluation, en fin d'exercice	(373 106)	(27 805)

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Encaisse fournie par (utilisée dans) les activités d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation	2020 (\$)	2019 (\$)
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	(2 463 116)	(1 377 725)

Éléments ne nécessitant pas de décaissement

Flux de trésorerie d'exploitation	2020 (\$)	2019 (\$)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 459 424	2 248 447
Excédent des projets achevés transféré aux dépenses non engagées	(282 575)	(315 291)
Apports de capital reportés	(1 359 567)	(1 210 164)
Gains (pertes) sur la cession d'immobilisations corporelles	0	(1 035 000)
Gains (pertes) nets résultant de la réévaluation	(345 301)	23 543
Total – éléments ne nécessitant pas de décaissement	(1 991 135)	(1 666 190)

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :

Flux de trésorerie d'exploitation	2020 (\$)	2019 (\$)
Comptes débiteurs	(917 446)	4 501 431
Placements	(1 172 851)	(335 437)
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	2 998 654	1 355 843
Apports de fonds de capital reportés	5 900 143	10 444 298
Retenues	(340 542)	(132 934)
Revenu comptabilisé d'avance	(166 500)	(296 052)

Flux de trésorerie d'exploitation	2020 (\$)	2019 (\$)
Total de l'encaisse fournie par (utilisée dans) les activités d'exploitation	4 310 323	13 870 959

Encaisse fournie par (utilisée dans) les activités d'investissement

Activités d'investissement	2020 (\$)	2019 (\$)
Investissement en immobilisations corporelles	0	(3 526 045)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	0	1 035 000
Immobilisations corporelles en construction	(6 848 819)	(7 988 275)
Total de l'encaisse fournie par (utilisée dans) les activités d'investissement	(6 848 819)	(10 479 320)

Variation nette de l'encaisse pour l'exercice

Encaisse	2020 (\$)	2019 (\$)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse pour l'exercice	(2 538 496)	3 391 639

Encaisse en début d'exercice	10 054 638	6 662 999
Encaisse en fin d'exercice	7 516 142	10 054 638

Notes afférentes aux états financiers

Note 1 : Nature de l'organisme

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations de la province de l'Ontario, l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) appartient à la catégorie des organismes de services opérationnels régis par un conseil d'administration et qui relèvent du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. De plus, l'IRAO est un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, de sorte qu'il est exonéré de l'impôt sur le revenu. L'institut a été créé par la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario* lui conférant des responsabilités précises quant à la coordination et à l'orientation des programmes de recherche agroalimentaire et de l'infrastructure de recherche en Ontario. Ces activités portent sur un large éventail de produits et de disciplines, couvrant tous les aspects du système agroalimentaire.

Le financement des programmes soutenus par l'IRAO est accessible auprès de diverses sources. Le gouvernement de l'Ontario, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO), en est la principale source de financement. Le gouvernement de l'Ontario fournit également un financement pour les programmes de recherche libre. En vertu de la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario*, l'IRAO peut accepter des subventions et des dons pour la recherche. Les autres fonds proviennent généralement de sources commerciales (telles que l'industrie agroalimentaire, les offices de commercialisation et les associations de producteurs) et peuvent être soit désignés pour des projets particuliers, soit non désignés. De plus, l'IRAO réinvestit les redevances tirées de la recherche financée par le ministère.

Toutes les recettes sont détenues en fiducie par le directeur ou la directrice de la recherche et sont affectées conformément aux modalités régissant les fonds. Les transactions entre le MAAARO et les programmes ci-dessous sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les fonds de recherche en fiducie administrés par le secrétariat affecté à l'IRAO sont les suivants :

- Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)
- Programmes de recherche libre et concurrentielle (notamment, le programme de Nouvelles orientations de recherche et celui de recherche sur l'innocuité des aliments)
- Infrastructure

Prise en considération de la COVID-19 :

En raison des mesures restrictives relevant de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*, L.R.O. 1990 et ses règlements, mises en place en réaction au prolongement de la situation qualifiée de pandémie de COVID-19, certaines restrictions quant aux activités permises en vertu de la Loi (les « Restrictions ») ont été prescrites et elles demeurent en vigueur. Cette situation réduit la capacité de l'IRAO d'exécuter les activités de construction d'installations permanentes majeures et les activités opérationnelles.

Si ces restrictions en venaient à causer des retards dans l'acquittement des devoirs de l'IRAO, soit les activités d'exploitation, de reddition de comptes et d'investissement, l'Institut, en sa qualité d'organisme de services opérationnels régi par un conseil d'administration et qui relève du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, agira rapidement pour limiter tout retard afin de poursuivre les activités que l'Institut est tenu de réaliser en vertu de la *Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario*.

Note 2 : Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public du Canada pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif, y compris les normes de la série 4200, telles qu'elles sont publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public

(CCSP pour les OSBL gouvernementaux) et ils contiennent les principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilité

L'IRAO utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés comme un revenu du fonds concerné durant l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont réputés être un revenu du fonds de recherche en fiducie approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement de celui-ci peut être raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue d'abord ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf pour les transactions avec lien de certaine dépendance.

L'organisme évalue ensuite l'ensemble de ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, sauf les investissements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte des gains (pertes) résultant de la réévaluation.

Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. En cas de perte de valeur, la valeur comptable des actifs financiers évalués au coût après amortissement est réduite à la plus importante valeur actualisée des flux de trésorerie futurs escomptés ou du produit qui pourrait être généré par la vente de l'actif financier. Le montant de la dépréciation est comptabilisé dans l'état des résultats. La perte de valeur comptabilisée précédemment peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou par la rectification de la provision pour créances douteuses, à condition qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été reporté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les dépenses de la période encourue. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas ultérieurement évalués à la juste valeur sont réglés par les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'origination, l'émission ou l'hypothèse.

Dépenses non engagées

Les dépenses non engagées correspondent à la différence entre le budget total approuvé pour les projets de recherche libre et les dépenses engagées jusqu'à maintenant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode et les taux annuels suivants :

- Bâtiments et éléments constitutifs – 25 à 40 ans – méthode d'allocation linéaire.

Perte de valeur des actifs à long terme

Un actif à long terme est soumis au test de possibilité de recouvrement lorsque certains événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Le montant de la perte de valeur est déterminé comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa juste valeur.

Apports de capital reportés

Les apports de capital reportés sont comptabilisés au cours de la même période que la perte de valeur correspondante et ils sont amortis au même rythme que les bâtiments auxquels ils se rapportent.

Restrictions concernant l'affectation des fonds

L'objet, le financement, les modalités et la durée de chaque fonds de recherche en fiducie sont précisés dans le décret, la correspondance ministérielle ou le protocole d'entente pertinent.

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les organismes sans but lucratif (OSBL) gouvernementaux exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et dépenses durant l'exercice.

Les principaux domaines nécessitant l'utilisation d'estimations et d'hypothèses de la direction portent sur l'évaluation des comptes créditeurs et des régularisations ainsi que sur la durée de vie utile des immobilisations. Il peut exister une divergence entre ces estimations et les résultats réels.

Note 3 : Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des comptes de régularisation de certains instruments financiers de l'IRAO se rapproche de la juste valeur en raison de la maturité à court terme desdits instruments.

Chapitre SP 3450, Instruments financiers – L'IRAO est tenu de divulguer les apports à la juste valeur, notamment de reclasser ces derniers dans une hiérarchie où les apports en fonction de leur juste valeur priment. Les trois niveaux de juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 : Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour les actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 : Les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les instruments financiers de l'IRAO ont tous été classés au niveau 2, sauf l'encaisse qui était considérée comme de niveau 1 au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019.

Aucun instrument n'a changé de niveau au cours des exercices clos le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019.

Risques associés

Risque lié à la valeur marchande :

Le risque lié à la valeur marchande est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en raison des variations des valeurs marchandes, qu'elles soient causées par des facteurs propres à un placement individuel, par son émetteur ou par les facteurs concernant tous les instruments négociés sur le marché. Puisque tous les instruments financiers de l'IRAO sont comptabilisés à la juste valeur et que les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de pertes résultant de la réévaluation, tous les changements de la conjoncture du marché auront une incidence directe sur l'augmentation (la diminution) du cumul des pertes résultant de la réévaluation. Le risque lié à la valeur marchande est géré par le gestionnaire des placements, qui constitue un portefeuille diversifié d'instruments financiers négociés dans différents marchés et différentes industries.

Une augmentation (diminution) de 1 % de la valeur des investissements représenterait une augmentation (diminution) de la valeur de l'actif et de la variation des gains non réalisés sur les investissements de 287 220 \$ (275 491 \$ en 2019). Le prix des investissements varie selon les changements dans les valeurs du marché, les taux de change et les taux d'intérêt ayant une incidence sur les instruments financiers sous-jacents détenus dans les placements individuels gérés par le gestionnaire des placements.

Risque lié aux taux d'intérêt :

Le risque lié aux taux d'intérêt fait référence aux conséquences néfastes des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus de l'IRAO. Les fluctuations des taux d'intérêt ont un effet indirect sur les actifs de placement à l'IRAO. L'IRAO utilise la diversification des placements pour gérer ce risque.

Risque de liquidité :

Cette expression désigne le risque qu'une entité éprouve de la difficulté à respecter les obligations associées à ses engagements financiers.

On estime que la totalité des valeurs à revenu fixe de l'IRAO sont aisément réalisables, car elles peuvent être converties rapidement en un montant en espèces qui se rapproche de leur juste valeur, de manière à répondre aux besoins en liquidités.

Risque de change :

Il s'agit du risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient à cause de la fluctuation du taux de change. L'IRAO n'est pas exposé à un risque de niveau élevé à cet égard.

Risque de crédit

S'entend du risque qu'un client ou qu'une contrepartie ne puisse ou ne veuille pas respecter un engagement pris avec l'IRAO. L'IRAO n'est pas exposé à un risque de niveau élevé à cet égard.

Note 4 : Biens apportés

Les biens apportés d'une valeur de 11 681 691 \$ (11 681 691 \$ en 2019) sont comptabilisés dans le fonds pour l'infrastructure et représentent le coût des terres que le gouvernement de l'Ontario a cédées à l'IRAO. Durant l'exercice, la juste valeur des terres à Alfred a été ajustée d'une perte de valeur de 0 \$ (0 \$ en 2019 en raison d'une vente [voir la note 11]). Par ailleurs, le terrain à Alfred a été vendu en 2019 au prix de 1 010 000 \$, soit la valeur résiduelle du terrain à Alfred en surplus d'apport, et une partie du terrain à New Liskeard a été vendue au prix de 25 000 \$, dont le coût de base de 473 \$, ce qui a réduit le surplus d'apport d'un montant équivalent au coût de base en surplus d'apport de 473 \$.

Note 5 – Immobilisations corporelles

Fonds de terre

Terrain	Coût (\$)	Cumul des amortissements (\$)	Net 2020 (\$)	Net 2019 (\$)
Campus régionaux	736 984	0	736 984	736 984
Stations de recherche	24 651 505	0	24 651 505	24 651 505
Total – fonds de terre	25 388 489	0	25 388 489	25 388 489

Bâtiments

Bâtiments	Coût (\$)	Cumul des amortissements (\$)	Net 2020 (\$)	Net 2019 (\$)
Campus régionaux	25 118 835	9 887 252	15 231 583	16 121 790

Stations de recherche	60 980 965	13 103 804	47 877 161	37 364 996
-----------------------	------------	------------	------------	------------

Bâtiments	Coût (\$)	Cumul des amortissements (\$)	Net 2020 (\$)	Net 2019 (\$)
Total – bâtiments	86 099 800	22 991 056	63 108 744	53 486 786

Total – fonds de terre et bâtiments

Fonds de terre et bâtiments	Coût (\$)	Cumul des amortissements (\$)	Net 2020 (\$)	Net 2019 (\$)
Total – fonds de terre	25 388 489	0	25 388 489	25 388 489
Total – bâtiments	86 099 800	22 991 056	63 108 744	53 486 786

Total de l'actif	111 488 289	22 991 056	88 497 233	78 875 275
-------------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------

En date du 6 mars 2007, le gouvernement de l'Ontario a cédé, à l'IRAO, les titres pour les immobilisations corporelles (fonds de terre et bâtiments) d'une valeur comptable d'environ 60,9 millions de dollars.

La valeur comptable est employée comme valeur de transfert, puisque le transfert a eu lieu entre des parties liées. Il s'agit d'une transaction de nature non monétaire et sans substance commerciale. En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, l'IRAO déclare annuellement ces immobilisations (et les autres éléments d'actif et de passif) dans la consolidation avec le MAAARO.

Note 6 : Apports de fonds de capital reportés

Les apports de fonds de capital reportés associés à des projets d'immobilisations correspondent aux subventions et aux autres fonds affectés obtenus par l'IRAO pour ses travaux de construction.

Solde	2020 (\$)	2019 (\$)
Solde en début d'exercice	82 286 657	71 842 359
Moins l'amortissement pour l'exercice	(1 099 857)	(1 038 283)

Solde	2020 (\$)	2019 (\$)
Plus les apports aux fins d'immobilisation	7 000 000	11 482 581
Solde en fin de l'exercice	88 186 800	82 286 657

Sources de financement

Source de financement	2020 (\$)	2019 (\$)
Gouvernement fédéral	1 102 500	1 137 500
Gouvernement provincial	78 110 233	71 981 121
Industrie	8 974 067	9 168 036
Total – sources de financement	88 186 800	82 286 657

Note 7 : Apports de capital reportés

Les apports de capital reportés représentent la part non amortie de la valeur comptable nette des bâtiments que le gouvernement de l'Ontario a cédés à l'IRAO en 2007. L'amortissement des apports de capital est comptabilisé dans les revenus de l'état des résultats.

Les variations à ce titre sont les suivantes :

Solde	2020 (\$)	2019 (\$)
Solde en début d'exercice	15 616 617	16 826 781
Moins l'amortissement pour l'exercice	(1 359 567)	(1 210 164)
Solde en fin de l'exercice	14 257 050	15 616 617

Note 8 : Fonds de recherche de l'IRAO

Revenus

Revenu	Redevances des semences (\$)	Redevances technologiques (\$)	Autre (\$)	Total en 2020 (\$)	Total en 2019 (\$)
Propriété intellectuelle	515 642	89 065	0	604 707	775 079

Revenus de placement	(12 285)	(11 539)	79	(23 745)	181 827
Total des revenus	503 357	77 526	79	580 962	956 906

Dépenses

Dépense	Redevances des semences (\$)	Redevances technologiques (\$)	Autre (\$)	Total en 2020 (\$)	Total en 2019 (\$)
Dépenses	15 308	8 779	(811)	23 276	359 870

Solde des fonds

Solde des fonds	Redevances des semences (\$)	Redevances technologiques (\$)	Autre (\$)	Total en 2020 (\$)	Total en 2019 (\$)
Excédent net pour l'exercice	488 049	68 747	890	557 686	597 036

Solde du fond en début d'exercice	3 056 474	3 290 863	500 000	6 847 337	6 234 953
Gains (pertes) résultant de la réévaluation	56 721	47 865	7 060	111 646	15 348
Solde du fonds en fin d'exercice	3 601 244	3 407 475	507 950	7 516 669	6 847 337

Au cours de l'exercice précédent, l'Université de Guelph a commencé à administrer le programme pour le fonds de propriété intellectuelle susmentionné.

Note 9 : Subventions provenant du gouvernement provincial

Les subventions que voici, comptabilisées à la valeur d'échange, proviennent du MAAARO, et des ministères qui lui ont succédé.

Programmes de recherche et autres subventions

Programmes de recherche	2020 (\$)	2019 (\$)
Programme de Nouvelles orientations de	0	1 350 000

recherche (recherche compétitive)		
Programme de recherche sur l'innocuité des aliments	0	500 000
Total – programmes de recherche	0	1 850 000
Autres subventions	2020 (\$)	2019 (\$)
Petites immobilisations	4 500 000	0
Grands projets de construction d'immobilisations	2 500 000	7 500 000
Paiements en remplacement d'impôts	750 000	750 000
Total – autres subventions	7 750 000	8 250 000

Total – programmes de recherche et autres subventions	7 750 000	10 100 000
--	------------------	-------------------

Les subventions que voici sont des transferts en capital du gouvernement provincial partiellement capitalisés sous forme d'apports de fonds de capital reportés et en partie définis comme des revenus :

Petites immobilisations

Petites immobilisations	2020 (\$)	2019 (\$)
Fonds reçus	4 500 000	0
Immobilisé – Apport de fonds de capital reportés	(4 500 000)	0
Revenu net	0	0

Note 10 : Paiement de transfert à l'Université de Guelph

En 2016, l'IRAO a conclu un accord de financement avec l'Université de Guelph dans le but de construire de nouvelles installations de recherche sur le gazon à l'arboretum de l'Université. Selon l'accord, l'IRAO fournira jusqu'à 12 000 000 \$, ces fonds venant s'ajouter à la contribution de l'industrie pouvant s'élever jusqu'à 3 000 000 \$ pour la construction du nouvel établissement sur le terrain de l'arboretum. Le projet a subi des retards inattendus. À ce titre, l'IRAO a

approuvé la contribution supplémentaire de 1 000 000 \$ sous forme de financement pour les travaux afin d'en favoriser l'achèvement. L'Université de Guelph verse également 1 000 000 \$ supplémentaires dans ce même but. Dans le cadre de cet accord, les fonds de l'IRAO proviennent de transferts majeurs en capital reportés que l'Institut avait précédemment reçus du MAAARO et des ministères qui lui ont succédé. En date du 31 mars 2019, les jalons du financement étaient atteints et l'IRAO avait fourni à l'Université un financement de 12 000 000 \$.

En 2017, l'IRAO a conclu une entente de financement avec l'Université. En vertu de l'entente, l'IRAO accordera un financement maximal de 800 000 \$ pour l'équipement du Guelph Food Innovation Centre. Au 31 mars 2019, les jalons du financement ont été atteints et l'IRAO a fourni 800 000 \$ à l'Université sous forme de financement.

En 2018, l'IRAO a conclu des accords de financement avec l'Université de Guelph pour la construction d'un nouvel établissement de recherche sur le porc à Elora et d'un nouveau bâtiment de services de recherche agronomique à New Liskeard. L'IRAO fournira jusqu'à 12 000 000 \$, fonds s'ajoutant à la contribution de l'industrie pouvant atteindre 3 000 000 \$, pour la construction de l'établissement de recherche sur le porc. L'IRAO fournira un montant maximal de 4 000 000 \$ pour la construction du bâtiment de services de recherche agronomique à New Liskeard. Aucune contribution de l'industrie n'est prévue pour ce projet. L'IRAO n'a fait aucun apport ni pour la nouvelle installation de recherche sur le porc (3 000 000 \$ en 2019) ni pour l'installation de services de recherche agronomique à New Liskeard (1 000 000 \$ en 2019). Au cours du présent exercice, l'IRAO n'a reçu aucune contribution d'Ontario Pork (100 000 \$ en 2019) pour le nouvel établissement de recherche sur le porc. Dans le cadre de ces accords, les fonds de l'IRAO proviennent d'apports de fonds de capital reportés qui ont été faits précédemment à l'Institut par le MAAARO et par les ministères qui lui ont succédé.

Note 11 : Gains sur la cession d'immobilisations corporelles

Le 31 mars 2019 – Vente de terrains à Alfred et New Liskeard

Au cours de l'exercice précédent, l'IRAO a vendu des terrains à deux endroits, soit un à Alfred et un à New Liskeard. Tous les terrains ont été transférés, à l'origine, à l'IRAO et ont été comptabilisés à l'actif et au surplus d'apport.

Gains sur la cession d'immobilisations corporelles	Alfred	New Liskeard	Total en 2020 (\$)	Total en 2019 (\$)
Produit de la vente	0	0	0	1 035 000
Coût des immobilisations corporelles	0	0	0	1 010 473
Cumul des amortissements	0	0	0	0
Valeur comptable nette	0	0	0	1 010 473
Bien apporté	0	0	0	(1 010 473)
Gain en capital	0	0	0	1 035 000

Pendant l'exercice 2019-2020, la municipalité de North Grenville a payé 4 000 000 \$, satisfaisant ainsi les obligations de son billet à ordre et terminant le dernier paiement lié à la vente de la propriété.

Note 12 : Accords de financement avec des tiers

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO), Sa Majesté la Reine du chef de la province de l'Ontario, représentée par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), et Integrated Grain Processors Co-operative inc. (IGPC) ont conjointement signé un accord de subvention en capital en vigueur en juin 2006 et en vertu duquel IGPC a convenu de financer un fonds de recherche et développement en contrepartie d'une subvention d'équipement que le MAAARO lui a octroyée dans le cadre du Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol. IGPC a accepté de verser 280 000 \$ annuellement pendant 10 ans (pour une somme totale de 2 800 000 \$) d'avril 2012 à avril 2021, moment du dernier paiement. L'argent sera remis directement à l'IRAO, qui s'en servira pour soutenir les domaines prioritaires de recherche dans le secteur agroalimentaire. Les fonds comptabilisés à ce jour s'élèvent à 2 240 000 \$. Toutefois, jusqu'à présent, 1 960 000 \$ ont été reçus, puisque le paiement prévu en 2020 a été reporté à l'exercice 2021. Voir l'annexe 2.

Sa Majesté la Reine du chef de la province de l'Ontario, représentée par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) et Kawartha Ethanol inc. ont conclu un accord qui est entré en vigueur le 1^{er} août 2008, en vertu duquel Kawartha Ethanol inc. a convenu de financer un fonds de recherche et développement en contrepartie de la subvention d'équipement que le MAAARO lui a octroyée dans le cadre du Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol. Kawartha Ethanol inc. s'est engagée à verser annuellement 98 000 \$ dans ce fonds pendant 10 ans (pour un total de 980 000 \$) à compter d'avril 2013, le dernier versement étant prévu en avril 2022.

L'argent sera remis directement à l'IRAO, qui s'en servira pour soutenir les domaines prioritaires de recherche en Ontario dans le secteur agroalimentaire. Les fonds comptabilisés à ce jour, soit les recettes réelles, s'élèvent à 686 000 \$.

Voir l'annexe 2.

Note 13 : Financement provenant du Partenariat canadien pour l'agriculture

Durant l'exercice, l'IRAO a reçu du financement pour deux projets relatifs à l'infrastructure de recherche dans le cadre du programme du Partenariat canadien pour l'agriculture :

- Installation pour la préparation des aliments de précision à la station de recherche d'Elora pour assurer le soutien des troupeaux laitiers et bovins destinés à la recherche à cette station;
- CRIV – Rénovation des installations de recherche pour moderniser considérablement plusieurs des principales plateformes de recherche au Centre en augmentant la capacité de la station d'accueillir une gamme élargie de projets de recherche grâce à la modernisation et à l'accroissement de l'apport reçu dans le cadre de programmes.

Ces programmes prenaient tous deux fin le 31 mars 2020.

Annexe 1 : Fonds de recherche en fiducie : état de la situation financière au 31 mars 2020

Actif

Actif	IRAO (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelles orientations de recherche (\$)	Innocuité des aliments (\$)	Éliminations (\$)	2020 (\$)
Encaisse	7 516 142	0	0	0	0	7 516 142

Actif	IRAO (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelles orientations (\$)	Innocuité des aliments (\$)	Éliminations (\$)	2020 (\$)
-------	-----------	---------------------	-----------------------------	-----------------------------	-------------------	-----------

Placements	28 722 000	0	0	0	0	28 722 000
Créance sur l'IRA O	0	22 845 480	3 787 360	1 203 234	(27 836 074)	0
Comptes débiteurs	608 476	215 324	280 484	157	0	1 104 441
Total de l'actif actuel	36 846 618	23 060 804	4 067 844	1 203 391	(27 836 074)	37 342 583
Immobilisations corporelles en construction	0	11 188 076	0	0	0	11 188 076
Immobilisations corporelles (note 5)	0	88 497 233	0	0	0	88 497 233
Total – immobilisations	0	99 685 309	0	0	0	99 685 309

corporel les						
Total de l'actif	36 846 618	122 746 113	4 067 844	1 203 391	(27 836 074)	137 027 892

Passif

Passif	IRAO (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelle s orientatio ns (\$)	Innoc uité des aliment s (\$)	Éliminations (\$)	2020 (\$)
Dettes envers d'autres fonds fiduciaire s de recherch e	27 836 074	0	0	0	(27 836 074)	0
Comptes fournisse urs et comptes de régularisa tion	526 375	4 820 783	367 184	210 181	0	5 924 523

Retenues à payer	0	0	24 600	30 000	0	54 600
Dépenses non engagées	967 500	0	1 230 259	313 803	0	2 511 562
Revenu comptabilisé d'avance	0	100 000	0	0	0	100 000
Total du passif actuel	29 329 949	4 920 783	1 622 043	553 984	(27 836 074)	8 590 685
Apports de fonds de capital reportés (notes 6 et 9)	0	88 186 800	0	0	0	88 186 800
Apports de capital reportés (note 7)	0	14 257 050	0	0	0	14 257 050
Total – capital reporté	0	102 443 850	0	0	0	102 443 850

Total du passif	29 329 949	107 364 633	1 622 043	553 984	(27 836 074)	111 034 535
------------------------	-------------------	--------------------	------------------	----------------	---------------------	--------------------

Solde des fonds

Solde des fonds	IRAO (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelles orientations de recherche (\$)	Innocuité des aliments (\$)	Éliminations (\$)	2020 (\$)
Solde des fonds	7 394 786	4 137 321	2 489 819	662 846	0	14 684 772
Cumul des gains (pertes) résultant de la réévaluation	121 883	(437 532)	(44 018)	(13 439)	0	(373 106)
Biens apportés (notes 4, 5 et 11)	0	11 681 691	0	0	0	11 681 691
Soldes totaux des fonds	7 516 669	15 381 480	2 445 801	649 407	0	25 993 357

Total du passif	36 846 618	122 746 113	4 067 844	1 203 391	(27 836 074)	137 027 892
------------------------	-------------------	--------------------	------------------	------------------	----------------------	--------------------

Annexe 2 : Fonds de recherche en fiducie : état des résultats et fluctuation des soldes de fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2020

Revenus de recherche

Revenu	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelles orientations de recherche (\$)	Innocuité des aliments (\$)	2020 (\$)
Subventions – FODPE (Kawartha et IGPC) (note 12)	0	0	378 000	0	378 000
Propriété intellectuelle (note 8)	604 707	0	0	0	604 707
Total des revenus de recherche	604 707	0	378 000	0	982 707

Revenus tirés des propriétés

Revenu	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelles orientation s de recherche (\$)	Innoc uité des alimen ts (\$)	2020 (\$)
Subventions provinciales – petites immobilisations (note 9)	0	111 823	0	0	111 823
Revenu locatif – province	0	633 233	0	0	633 233
Revenu locatif – secteur privé	0	527 437	0	0	527 437

Revenu	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelle s orientati ons de recherch e	Innoc uité des alime nts	2020 (\$)
--------	-----------------------------	------------------------	---	--------------------------------------	-----------

			(\$)	(\$)	
Subventions provinciales – paiements en remplacement d'impôts (note 9)	0	750 000	0	0	750 000
Paiements en remplacement d'impôts	0	194 645	0	0	194 645
Amortissement des apports de capital reportés	0	2 459 424	0	0	2 459 424
Total des revenus tirés des propriétés	0	4 676 562	0	0	4 676 562

Autres revenus

Revenu	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelles orientations de	Innocuité des aliments (\$)	2020 (\$)
--------	-----------------------	------------------------	---------------------------	--------------------------------	-----------

			recherche (\$)		
Revenus de placement	(23 745)	628 653	87 876	26 148	718 932
Total des autres revenus	(23 745)	628 653	87 876	26 148	718 932

Total des revenus

Revenu	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelles orientations de recherche (\$)	Innocuité des aliments (\$)	2020 (\$)
Total des revenus de recherche	604 707	0	378 000	0	982 707
Total des revenus tirés des propriétés	0	4 676 562	0	0	4 676 562

Dépenses de recherche

Dépense	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelle s orientations de recherche (\$)	Innocu ité des aliments (\$)	2020 (\$)
Program me ou projet de recherche	0	0	889 300	243 599	1 132 899
Propriété intellectuelle (note 8)	23 276	0	0	0	23 276
Total des dépenses de recherche	23 276	0	889 300	243 599	1 156 175

Dépenses liées aux propriétés

Éléme nt	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelle s orientations de recherche (\$)	Innocui té des aliments (\$)	2020 (\$)
-------------	--------------------------	------------------------	--	---------------------------------------	-----------

Paie ments en remplace ments d'impôts	0	1 318 202	0	0	1 318 202
Petites immobilisations	0	3 263 202	0	0	3 263 202
Fonctionnement et entretien	0	644 314	0	0	644 314

Éléme nt	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelle s orientations de recherche (\$)	Innocui té des aliments (\$)	2020 (\$)
Amortissemen t des immobilisation s corporelles	0	2 459 424	0	0	2 459 424
Total des dépenses liées aux propriétés	0	7 685 142	0	0	7 685 142

Total des dépenses

Éléme nt	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvelle s orientations de recherche (\$)	Innocui té des aliments (\$)	2020 (\$)
Total des dépenses de recherche	23 276	0	889 300	243 599	1 156 175
Total des dépenses liées aux propriétés	0	7 685 142	0	0	7 685 142
Total des dépenses	23 276	7 685 142	889 300	243 599	8 841 317

Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice

Éléme nt	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructur e (\$)	Nouvelle s orientation s de recherche (\$)	Innocuité des aliments (\$)	2020 (\$)

Excédent (dépenses sur les revenus) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	557 686	(2 379 927)	(423 424)	(217 451)	(2 463 116)
Montant net transféré des dépenses non engagées	0	0	58 654	235 245	293 899

Actif net

Élément	IRAO (note 8) (\$)	Infrastructure (\$)	Nouvell es orientation s de recherche (\$)	Innocu ité des aliment s (\$)	2020 (\$)
Actif net en début d'exercice	6 847 337	18 168 378	2 848 149	644 011	28 507 875
Gains nets résultant de la réévaluation pour l'exercice	111 646	(406 971)	(37 578)	(12 398)	(345 301)

Actif net en fin de l'exercice	7 516 669	15 381 480	2 445 801	649 407	25 993 357
---	------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------